



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 12 du 9 juin 2026

Phénologie et météo : la floraison touche à sa fin et les baies se développent rapidement. Une période plus sèche est attendue cette semaine.

Mildiou : apparition des symptômes à surveiller dans les prochains jours, la pression reste très faible.

Oïdium : les traitements réalisés autour de la floraison demeurent les plus déterminants pour la maîtrise de l'oïdium et conditionnent l'état sanitaire de la récolte.

Défeuillage : période optimale pour réaliser le travail de défeuillage, mesure prophylactique contre *D.铃木ii* et le botrytis.

Stress hydrique : portez votre attention sur les jeunes vignes et les parcelles séchardes afin de ne pas laisser le stress s'installer à ce stade.

Contributions « fin de saison en bio » : pour les exploitations bénéficiant de ces contributions, c'est la dernière semaine pour appliquer des produits de synthèse.

Phénologie et météo

La majorité des vignobles du canton ont désormais atteint le stade J, correspondant à la nouaison. Dans les secteurs les plus précoces, le basculement des grappes est en cours.

I	J	K
Floraison	Nouaison	Petit pois
Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles.	Les ovaires commencent à grossir après la fécondation. Les étamines flétries restent souvent fixées à leur point d'attache.	Les baies ont la taille d'un petit pois et les grappes prennent progressivement une orientation verticale.

Après les fortes chaleurs observées ces dernières semaines, les températures sont revenues dans les normales de saison. Plusieurs épisodes pluvieux et orageux ont été enregistrés entre le 3 et le 9 juin, avec des cumuls hétérogènes selon les secteurs.

Précipitations et températures moyennes du 4 au 8 juin 2026. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
La Côte (8)	13 à 31	16.6
Lavaux (6)	17 à 26	17.1
Chablais (5)	13 à 24	17.0
Orbe-Bonvillars (4)	0 à 25	12.8
Vully (1)	0	16.0

Une amélioration des conditions météorologiques est attendue ces prochains jours, avec davantage d'ensoleillement et des températures en hausse progressive (au moins jusqu'à dimanche). Cette période plus sèche devrait limiter les risques de contaminations et repiquages.

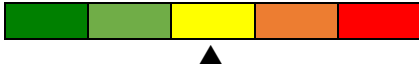
Mildiou

Observations

- Les symptômes de mildiou sur feuilles sont désormais de plus en plus fréquemment observés dans le vignoble, avec une progression des taches dans plusieurs secteurs.
- Dans les parcelles les plus sensibles ou historiquement touchées, des symptômes sur grappes peuvent également être observés.
- Les pluies enregistrées du 2 au 9 juin ont déclenché des infections primaires et/ou secondaires de mildiou dans l'ensemble des stations vaudoises.

- La période entourant la floraison demeure un stade de très forte sensibilité de la vigne au mildiou. Il est donc essentiel de ne pas relâcher les efforts de protection et de maintenir une couverture efficace.

Risque moyen estimé



Stratégie

- Les contaminations potentielles enregistrées début juin et les premières observations de symptômes imposent de maintenir une protection sans faille, en particulier sur les parcelles ayant reçu des précipitations significatives.
- Resserrer les cadences de traitement en cas de forte croissance végétative, de pluies répétées ou de pression élevée de la maladie.
- Surveiller attentivement l'apparition de nouvelles taches sur feuilles et grappes, notamment dans les secteurs les plus sensibles.
- Mettre en œuvre l'effeuillage dès que les conditions le permettent afin d'améliorer l'aération de la zone des grappes, de favoriser le séchage du feuillage et d'optimiser la qualité de pulvérisation.
- Contrôler le réglage du pulvérisateur et adapter les paramètres d'application à la végétation actuelle. Avec le développement rapide du feuillage, une bonne pénétration du traitement au cœur de la végétation est indispensable pour garantir une protection efficace.

Viticulture biologique

Un apport de l'ordre de 200 à 300 g Cu métal/ha est recommandé afin de maintenir une protection efficace contre le mildiou. Cette dose pourra être adaptée à la hausse en cas de fortes précipitations ou de pression élevée de la maladie.

L'application d'huile d'orange (Prev-AM) en complément pourrait permettre d'augmenter l'efficacité de la protection. Attention aux risques de brûlures, les fournisseurs recommandent une application à 0.3 % de la bouillie et d'éviter l'application en cas de fortes chaleurs (concentration max. de 0.6 l/ha).

Oïdium

Observations

- Des foyers d'oïdium continuent d'être observés dans plusieurs secteurs du canton, en particulier dans les parcelles sensibles et les cépages à risque.

- Bien que la phase de sensibilité maximale soit désormais en train de s'achever, la période entourant la floraison reste la plus déterminante pour la maîtrise de la maladie.
- Les précipitations faibles mais régulières enregistrées début juin sont favorables à l'oïdium.
- Les traitements réalisés avant, pendant et juste après la floraison conditionnent en grande partie l'état sanitaire des grappes jusqu'à la récolte. Il est donc important de maintenir une protection rigoureuse durant cette période charnière.

Risque moyen estimé



Stratégie

- La période de forte sensibilité se poursuit, la protection doit rester rigoureuse durant les prochaines semaines afin d'éviter toute installation de la maladie sur les baies.
- Dans les parcelles encore en fleur ou en fin de floraison, privilégier une application face par face afin d'assurer une couverture optimale de la zone fructifère.
- Une attention particulière doit être portée aux parcelles présentant déjà des symptômes, afin de limiter la propagation de la maladie au sein du vignoble.
- Resserrer les intervalles entre traitements dans les parcelles sensibles, les cépages à risque ou en présence de symptômes.
- Procéder à l'effeuillage dès que possible afin d'améliorer l'aération des grappes et la pénétration des produits phytosanitaires.
- A ce stade, le réglage optimal du pulvérisateur est essentiel afin de s'assurer que les produits atteignent correctement la zone des grappes et le cœur du feuillage. Veiller à ce que la bouillie appliquée puisse pénétrer dans la végétation et appliquer un volume de bouillie adapté à la croissance végétative (approx. 300 lt/ha).

Viticulture biologique

Des doses de 5 kg de soufre par hectare sont recommandées dans la majorité des situations. Dans les parcelles les plus sensibles ou présentant une forte pression d'oïdium, la dose maximale homologuée à ce stade, de 6,4 kg/ha peut être envisagée.

Défeuillage

La période actuelle est parfaitement adaptée pour réaliser le défeuillage dans les parcelles sensibles au botrytis ou aux drosophiles. Les températures du moment permettent de limiter le risque de cette pratique et au stade actuel les baies ne sont que très peu sensibles à l'échaudage. La réalisation du travail ces jours-ci permettra également aux baies de diminuer la sensibilité aux coups de soleil (pertes parfois considérables en cas d'effeuillage tardif).

Attention toutefois car cette pratique, particulièrement intéressante sur les cépages rouges, peut modifier le profil aromatique des vins produits.

Stress hydrique

Le faible cumul des précipitations durant la première partie de saison peut faire apparaître des symptômes de stress hydrique. Une attention particulière doit être apportée aux jeunes vignes qui sont plus sensibles en raison de leur enracinement encore superficiel.


Une fois le stress installé, la reprise de croissance est lente et les apports d'eau doivent devenir plus conséquents. Les apports d'eau "de soutien" sont beaucoup plus bénéfiques que les apports « curatifs » en phase de stress marqué.



Figure 1: Symptômes de stress hydrique sur apex (cépage Chasselas).

Contributions « fin de saison en bio »

Pour les exploitations concernées par les contributions de fin de saison en bio, **cette semaine correspond à la fin des interventions avec des produits de synthèse**. Les stratégies de protection devront dès la semaine prochaine reposer uniquement sur les produits autorisés en agriculture biologique. Le tableau suivant reprend les principales caractéristiques des mesures fédérale et cantonale.

	FÉDÉRALE	CANTONALE
Titre	Ordonnance Paiements Directs, Art.70 : Contribution pour le non-recours aux insecticides, aux acaricides et aux fongicides dans les cultures pérennes après la floraison.	Mesure 12 du Plan Phyto VD : Substitution des fongicides, insecticides et acaricides de synthèse en fin de cycle de production des vignes par les produits figurant sur la liste d'intrants de l'Obio.
Cuivre	Restriction de Cuivre métal à 1.5 kg/ha maximum.	Pas de restriction particulière sur l'utilisation du Cuivre.
Engagement	Sur 4 ans	Annuel
Période de transition du programme « classique » au programme « bio »		Dès BBCH 73 : Les fruits (baies) ont la grosseur de plombs de chasse, les grappes commencent à s'incliner vers le bas
Conditions de retrait	<p>Possibilité d'annoncer un retrait au service des paiements directs (avant contrôle) : une seule fois sans conséquence sur la période des 4 ans.</p> <p>Une non-conformité détectée lors du contrôle entraîne une pénalité sur les paiements directs.</p> <p>En cas d'abandon total de la mesure : obligation de rembourser les paiements reçus sur les millésimes précédents.</p>	<p>Possibilité d'annoncer un retrait au service des paiements directs (avant contrôle)</p> <p>info.paiementsdirects@vd.ch</p> <p>Pas de contribution pour l'année en cours, aucune pénalité.</p>

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau, David Rojard et Clara Vivien
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.